



Commission Régionale des Pêches  
du Golfe de Guinée.

Regional Commission  
of Fisheries of Gulf of Guinea.

# COREP

Comision Regional de  
Pesca del Golfo de Guinea.

Comissão Regional das pescas  
do Golfo da Guine.

**ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE**

« *Institution spécialisée de la CEEAC* »

**REUNION INAUGURALE DU SOUS COMITE SCIENTIFIQUE DE LA COREP  
Hôtel HIBISCUS, Libreville (GABON), les 10 et 11 octobre 2012**

## RAPPORT FINAL



## 1. OUVERTURE DE LA REUNION

1.1 La réunion inaugurale du Sous comité Scientifique de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP) s'est tenue les 10 et 11 octobre 2012, à l'hôtel Hibiscus de Libreville en République Gabonaise .

La réunion a connu la participation effective des représentants de la République de l'Angola, de la République du Cameroun, de la République Gabonaise, de la République de Guinée Equatoriale, de la République du Congo, de la République Démocratique du Congo et de la République Démocratique de Sao Tomé et Principe.

Ont aussi pris part à la réunion le Coordonnateur régional du Programme ACP FISH II pour l'Afrique Centrale, la Coordinatrice du Programme PAF/NEPAD d'appui à la COREP, les représentants de la CEEAC et du Coordonnateur du Bureau sous régional de le FAO pour l'Afrique Centrale, la Directrice Générale des Ecosystèmes Aquatiques du Gabon.

Facilité par l'Administrateur à la COREP, Monsieur Emmanuel SABUNI KASEREKA, la réunion a commencé comme prévu par la cérémonie d'ouverture au cours de laquelle trois allocutions ont été prononcées respectivement par :

- M. Emile ESSEMA, Secrétaire Exécutif de la COREP ;
- Dr. Guy Anicet RERAMBYATH, Directeur Général des Pêches et de l'Aquaculture du Gabon, représentant le Président du Comité Technique de la COREP, et
- M. Henri DITSOUGOU DI MBONGOU, Directeur de Cabinet du Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et du Développement Rural de la République Gabonaise.

1.2 Le Secrétaire Exécutif de la COREP a souhaité la bienvenue aux participants et a précisé que la journée d'aujourd'hui sera, à jamais, marqué dans les annales de la COREP, au motif que c'est la première fois que les Scientifiques et les Chercheurs, provenant des sept Etats membres, vont constituer l'un des organes moteurs de notre Institution. Il a ainsi eu à partager avec les participants les réalités de l'organisation depuis la création jusqu'à ce jour.

Le Représentant du Président du Comité Technique a indiqué pour sa part, que cette première rencontre s'inscrit dans le cadre du plan de travail de la Commission qui a pris l'engagement de rendre fonctionnel l'ensemble de ses organes constitutifs. Il s'agit, par conséquent au Sous comité de créer une dynamique positive afin d'aider à répondre avec objectivité et pertinence aux préoccupations soulevées par nos hautes autorités.

Dans le discours d'ouverture, le Directeur de Cabinet du Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et du Développement Rural de la République Gabonaise s'est réjoui des avancées significatives dans la redynamisation de notre organisation, qui a connu une longue léthargie depuis sa création en 1984.

Il a ensuite précisé que, la mise en route tardive du Sous comité ne constitue pas un signe de moindre importance accordée à cet organe, mais qu'elle est conséquente à la complexité de la procédure de désignation des membres du fait de sa pluridisciplinarité. Aussi, il a exhorté chacun des membres à plus d'engagement dans l'accomplissement des missions et de s'imprégner des réalités de la COREP afin qu'à la prochaine réunion, ils puissent apporter le maximum de leurs compétences.

## 2. TRAVAUX

2.1 La phase des travaux proprement dits a été dirigée par le Représentant du Président du Comité Technique.

Le Bureau du Sous Comité Scientifique, pour les deux prochaines années, a été proposé, adopté et mis en place par les membres. Il est composé comme suit :

- Président : Professeur TAKOY Lomema de la République Démocratique du Congo ;
- Vice Président : DOUMAMBILA BANTSANTSA Jean de Dieu de la République Gabonaise ;
- Rapporteurs : BOUBA Samuel de la République du Cameroun ;  
José Dias de SOUZA Lopes de la République Démocratique de Sao Tomé et Príncipe.

Par la suite, le représentant du Président du Comité Technique a exhorté le Bureau de conduire les travaux afin de sortir de cette rencontre avec une feuille de route et un réseau d'échange pour un meilleur partage des informations.

La suite des travaux a été conduite par le Bureau mis en place.

### Adoption de l'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour soumis à l'approbation des participants a été adopté après quelques amendements.

## 2.2 PRESENTATIONS ET DEBATS

2.2.1 **La présentation de la COREP** par le Secrétaire Exécutif est articulée autour des Généralités, de l'évolution institutionnelle, de la révision de la convention, de l'évolution structurelle et des objectifs de la Commission. L'orateur a conclu ses propos en conviant tous les scientifiques ici présents à engager une réflexion constructive pour le bon développement de la pêche et l'aquaculture dans notre sous région.

Les débats se sont appesantis sur les points suivants :

- La non adhésion de l'Angola et de la Guinée Equatoriale en tant que membre ;
- Le stade d'évolution du dossier Suivi, Contrôle et Surveillance à la COREP ;

Sur le premier point, le Secrétaire Exécutif a précisé que l'adhésion à l'Organisation est du ressort de chaque pays et que la COREP a reçu mandat du Conseil des ministres tenu à Pointe Noire afin de poursuivre les démarches auprès de deux pays.

Pour ce qui est du dossier SCS, la COREP est en négociation avec la BAD pour un programme à cet effet. Cependant, elle se propose déjà de former les cadres des pays concernés et de mettre à leur disposition du matériel nécessaire pour leur travail. C'est dans ce sens qu'il demande aux Administrations des Pêches de mettre à la disposition du Secrétariat Exécutif des cadres affectés effectivement à ce travail.

Deux suggestions ont clôturé cette présentation. Il s'agit de :

- Parler de Zaïre au lieu de la RDC pour la période de 1984 à 1997 ;
- Donner toujours les dates de l'évaluation pour les estimations de la ressource.

**2.2.2 La présentation du programme PAF/NEPAD d'appui à la COREP** est faite par Guylène NKOANE NDOUTOUME, Coordinatrice du programme.

Dans son exposé, la Coordinatrice a fait une présentation générale du programme avec ses trois composantes et son organisation structurelle. Ensuite, elle a décrit les activités réalisées jusqu'à ce jour dont l'essentiel se résume dans l'évaluation, les estimations de la ressources, et la conception des indicateurs macro économiques sur la pêche.

A la préoccupation des participants sur la disponibilité des résultats obtenus dans cette activité, la Coordinatrice a répondu que certains documents sont disponibles et d'autres en cours de finalisation. Ces documents seront envoyés par voie électronique aux membres du sous comité le moment venu.

Aussi, les participants ont suggéré que la COREP puisse produire un journal/ un périodique afin de donner plus d'informations sur la documentation disponible auprès de l'organisation.

**2.2.3 Présentation d'ACP FISH II** faite par Dr OUMAROU NJIFONJOU, Coordonnateur régional de l'unité de facilitation régionale de l'Afrique Centrale.

Dans un documentaire d'une dizaine de minute, le Programme ACP FISH II est présenté dans ses composantes, son organisation et ses activités programmées.

Ensuite les projets du Devis programme 1 ont été passés en revue. Il ressort de ce DP1 que certains projets exécutés dans les pays ne sont toujours pas insérés dans les plans stratégiques des services concernés par leur mise en œuvre.

En ce qui concerne le Devis programme 2 qui est en cours d'exécution, certains projets sont arrivés à terme, d'autres sont en attente et prêts à démarrer, où encore ils sont au niveau d'élaboration des TDRs ou des DAO.

L'orateur a conclu ses propos en précisant les côtés positifs qui sont la reconnaissance de l'utilité de l'assistance du programme et la validation effective des Rapports techniques Définitifs par les bénéficiaires. Les aspects négatifs concernent la longue attente des bénéficiaires pour la mise en œuvre des résultats, la situation de résultats intermédiaires des certains projets qui ne trouvent plus de bailleurs pour la poursuite des travaux afin d'atteindre leurs impacts réels.

Sur ces points, les participants ont suggéré au Programme ACP FISH II d'accompagner les bénéficiaires dans la recherche des bailleurs pour la mise en œuvre des projets validés.

Il est ainsi recommandé

- aux bénéficiaires l'appropriation des résultats et la mise en œuvre effective des projets validés,
- de recourir à des bailleurs de fonds et à d'autres organismes tels que le FARA et le CORAF pour la recherche de financement.
- D'associer le secteur privé dans la mise en œuvre des projets

Pour les perspectives, un programme ACP FISH III est en préparation et le Coordonnateur encourage les pays, la CEEAC et la COREP à se préparer pour la mise en œuvre de ce programme.

2.2.4 Le Concept de base de la **Conférence scientifique régionale** a été présenté par Mr Georges MBA-ASSEKO Expert pêche, représentant de la CEEAC. Il s'agit d'un forum scientifique qui sera organisé dans la Sous région sur l'état des connaissances des ressources halieutiques en Afrique centrale. Le plan de travail en cinq actions, devant conduire à cette rencontre internationale des scientifiques en Décembre 2013, a été expliqué dans les détails. L'Angola est pressenti pour abriter ce forum.

L'orateur a tenu à préciser que cette rencontre devrait être mise à profil pour aborder l'ensemble des questions liées non seulement au secteur de la pêche maritime, mais aussi à la pêche continentale et à l'aquaculture. Ainsi, les préoccupations relatives à la concertation avec les partenaires œuvrant dans la construction des barrages hydroélectriques trouveraient leurs solutions.

2.2.5 Le dernier exposé de la journée a porté sur la **présentation des TDRs** du Sous Comité scientifique par le Consultant juriste, Mr Noel AKOMA POATHY.

Le Consultant a procédé à la lecture du projet de Décision portant attribution, fonctionnement et composition du Sous Comité Scientifique de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée.

Dans les débats, des propositions d'amélioration ont porté sur les points suivants :

- la convocation des sessions par le Président du Conseil des Ministres alourdirait le travail. Il est souhaitable que cela se passe au niveau du Secrétariat Exécutif.
- Les liens entre le Sous comité, le Comité technique et le Secrétariat Exécutif doivent être précisés dans le texte ;
- Comme il est prévu des responsables de programme, qu'une disposition en tienne compte afin d'être dans la logique de la convention ;
- Le processus d'adoption des amendements par le Secrétariat exécutif (art 12) doit être revu, l'organe n'étant pas un organe de décision. Il est proposé que les amendements soient approuvés par le Comité technique puis transmis par le Secrétariat Exécutif au Conseil des ministres ;

Après lecture du projet de décision, le sous comité a suggéré les amendements sur la composition et la désignation du Bureau, la traduction des attributions en activités, et l'élaboration d'un règlement intérieur du Sous Comité Scientifique.

Le consultant ayant intégré les amendements dans le document, le projet de décision a été validé.

Un tableau de programmation des activités a ensuite été élaboré par les participants. Le tableau sera finalisé par le Secrétariat Exécutif et soumis prochainement par voie électronique aux membres pour validation.

Enfin, les participants se sont dotés d'une feuille de route pour la période allant jusqu'à la première réunion prévue en Juin 2013 à Libreville. Cette feuille de route prévoit :

- L'élaboration d'une monographie de ressources humaines dans chaque pays ;
- L'état des lieux de la documentation existante sur la pêche et l'aquaculture ;
- L'élaboration d'une monographie du secteur privé (caractérisation des acteurs).

Fait à Libreville, le 11 Octobre 2012

Le Rapporteur



Dr BOUBA Samuel

Le Président



Pr TAKOY Lomema

## **LISTE DES ANNEXES :**

- **ANNEXE I : Ordre du jour**
- **ANNEXE II : Programme de la Réunion**
- **ANNEXE III : Projet de décision**
- **ANNEXE IV : Tableau de programmation des travaux**
- **ANNEXE V : Allocutions de la cérémonie d'ouverture**
- **ANNEXE VI : Discours de clôture des travaux de la réunion**
- **ANNEXE VII : Liste des participants**

# **ANNEXE I**

## **Ordre du jour**

- 1. Cérémonie d'ouverture**
- 2. Election du bureau**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Présentation de la COREP**  
(par le Secrétariat Exécutif de la COREP)
- 5. Présentation du Programme PAF/NEPAD**  
(par la Coordinatrice du Programme PAF/NEPAD)
- 6. Présentation du Programme ACP FISH II**  
(par le Coordonnateur Régional du Programme ACP FISH II)
- 7. Présentation de la Conférence Scientifique Régionale**  
(par le Représentant de la CEEAC)
- 8. Exposé des TDRs du Sous-Comité Scientifique**  
(par l'expert juriste)
- 9. Divers**
- 10. Visite du siège de la COREP**
- 11. Adoption du rapport de la Réunion Inaugurale du Sous-Comité Scientifique**
- 12. Cérémonie de clôture**

# **ANNEXE II**

## **Programme de la réunion**

# *Réunion Inaugurale du Sous-Comité Scientifique Accueil*

## **1<sup>ÈRE</sup> JOURNÉE (MERCREDI, 10 OCTOBRE 2012)**

### **Enregistrement des participants (9 h00)**

### **Cérémonie d'ouverture (9 h30)**

- **Mot introductif du Secrétariat Exécutif**
- **Allocution de bienvenue du Secrétaire Exécutif**
- **Allocution du Représentant du Président du Comité Technique**
- **Discours d'ouverture du Représentant du Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et du Développement Rural de la République Gabonaise.**

*Pause-café (10 h)*

### **Début des travaux (10 h15)**

- **Election du bureau**
- **Adoption de l'ordre du jour**
- **Diverses présentations suivies des débats**
  - **Présentation de la COREP**  
(par le Secrétariat Exécutif de la COREP)
  - **Présentation du Programme PAF/NEPAD**  
(par la Coordinatrice du Programme PAF/NEPAD)
  - **Présentation du Programme ACP FISH II**  
(par le Coordonnateur Régional du Programme ACP FISH II)

Pause (13 h00)

### **Reprise des travaux (14 h30)**

- **Présentation de la Conférence Scientifique Régionale**  
(par le Représentant de la CEEAC)
- **Exposé des TDRs du Sous-Comité Scientifique**  
(par l'expert juriste)

*Pause-café (16 h00)*

- **Débats (suite)**

### **Suspension des travaux (17 h30)**

## **2<sup>ème</sup> JOURNÉE (JEUDI, 11 OCTOBRE 2012)**

### **Reprise des travaux (9 h00)**

- **Résumé des travaux de la première journée**
- **Débats (suite) et proposition des recommandations**

### *Pause-café (10 h30)*

- **Débats et proposition des recommandations (suite et fin)**
- **Divers**

Pause (13 h00)

### **Reprise des travaux (14 h30)**

- **Rédaction du projet de rapport**
- **Visite du siège de la COREP**

### *Pause-café (16 h30)*

- **Adoption du rapport de la Réunion Inaugurale du Sous-Comité Scientifique**
- **Clôture de la Réunion Inaugurale du Sous-Comité Scientifique**

# **ANNEXE III**

## **Projet de décision**



Commission Régionale des Pêches  
du Golfe de Guinée.

Regional Commission  
of Fisheries of Gulf of Guinea.

**COREP**

Comision Regional de  
Pesca del Golfo de Guinea.

Comissão Regional das pescas  
do Golfo da Guine.

**ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE**

« *Institution spécialisée de la CEEAC* »

**Décision n° \_\_\_\_\_ du \_\_\_\_\_**  
**Portant attributions, fonctionnement et composition du**  
**Sous-Comité Scientifique de la Commission Régionale des**  
**Pêches du Golfe de Guinée (COREP).**

**LE PRESIDENT EN EXERCICE DU CONSEIL DES MINISTRES**

Vu la Convention relative au développement des pêches du Golfe de Guinée signée le 08 mai 2009 ;

Vu le Plan d'Action Stratégique 2009 - 2015 de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée ;

Vu les Conclusions de l'atelier régional de finalisation des propositions des actions prioritaires du plan d'action stratégique tenu à Douala, les 2 et 3 septembre 2010 ;

Vu les Conclusions de la Session Extraordinaire du Conseil des Ministres de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée tenue du 07 au 08 mai 2009 à Pointe- Noire en République du Congo.

DECIDE :

## TITRE I : DES DISPOSITIONS GENERALES

**Article 1<sup>er</sup>** : La présente décision, prise en application des dispositions de l'article 11 de la Convention susvisée, fixe les attributions, le fonctionnement et la composition du Sous- Comité Scientifique de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée, en sigle COREP.

**Article 2** : Le Sous- Comité Scientifique de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée est placé sous la tutelle du Secrétariat Exécutif.

## TITRE II : DES ATTRIBUTIONS

**Article 3** : Le Sous- Comité Scientifique émet des avis au Secrétariat Exécutif sur les questions scientifiques et techniques définis dans la convention susvisée.

Il est chargé d'élaborer des recommandations, notamment sur :

- L'état des connaissances et d'échanges d'informations ;
- Les politiques, de la législation et du plan d'aménagement ;
- Le suivi, contrôle et surveillance ;
- Le renforcement des capacités ;
- La recherche scientifique ;
- La commercialisation des produits de la pêche et des activités post captures (la transformation et la conservation);
- L'appui au secteur privé,
- Les statistiques des pêches.

## TITRE III : DU FONCTIONNEMENT

**Article 4** : Le Sous- Comité Scientifique se réunit en session ordinaire une fois tous les deux ans sur convocation du Secrétariat Exécutif de la COREP.

Toutefois, en cas de besoin, le Président du Sous-Comité soumet pour avis au Secrétariat Exécutif, la convocation d'une session extraordinaire, si et seulement la réunion est demandée par les 2/3 de ses membres.

Le Président du Sous- Comité Scientifique préside les réunions. Le secrétariat des réunions est assuré par le Secrétariat Exécutif.

**Article 5 :** Les réunions du Sous- Comité Scientifique se tiennent dans l'un des pays membres de la COREP.

Les réunions extraordinaires sont tenues dans le pays du siège ou dans le pays ayant suscité la réunion.

Les réunions du Sous- Comité sont sanctionnées par un rapport scientifique détaillé que le Secrétaire Exécutif de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée transmet au Président en exercice de la COREP et aux membres du Conseil des Ministres.

#### **TITRE IV : DE LA COMPOSITION**

**Article 6 :** Le Sous- Comité Scientifique est composé de chercheurs et de scientifiques désignés par leurs Etats respectifs à raison de deux par Etat.

Pour chaque Etat, les membres du Sous- Comité Scientifique sont désignés par le Ministre en charge de la pêche et de l'aquaculture.

**Article 7 :** Le Sous- Comité Scientifique, peut, en cas de besoin, après avis du Secrétariat Exécutif, faire appel à toute personne ressource nécessaire.

**Article 8 :** Le Bureau du Sous- Comité Scientifique est désigné parmi les membres du Sous- Comité Scientifique réunis en session ordinaire. Il est composé d'un (1) Président, d'un (1) Vice-Président et de deux (2) Rapporteurs.

La Présidence du Sous- Comité Scientifique est occupée par rotation par l'un des pays membres pour un mandat de deux ans renouvelable une seule fois.

**Article 9 :** Le Sous-Comité Scientifique dispose en son sein des groupes thématiques et de travail dont les responsables sont choisis parmi les membres.

#### **TITRE V : DES DISPOSITIONS DIVERSES ET FINALES**

**Article 10 :** Les fonctions de membre du Sous- Comité Scientifique de la commission régionale des pêches du Golfe de Guinée sont gratuites.

Toutefois, elles donnent droit au paiement des frais de session et au remboursement des frais connexes.

**Article 11** : Les frais de fonctionnement du Sous- Comité Scientifique sont à la charge du budget du Secrétariat Exécutif.

**Article 12** : Le Président du Comité Technique, le Secrétaire Exécutif veillent, chacun en ce qui le concerne à la mise en œuvre des recommandations formulées dans les rapports techniques et scientifiques.

**Article 13** : Les membres du Sous-Comité Scientifique peuvent proposer des amendements relatifs à la présente décision.

**Article 14**: Le sous-comité scientifique est régi pour son fonctionnement par un règlement intérieur.

**Article 15** : La présente décision sera traduite dans les langues officielles des Etats-parties, à savoir : l'anglais, l'espagnol, le français et le portugais, les quatre (04) textes faisant foi.

**Article 16**: La présente décision qui entre en vigueur dès sa signature, sera exécutoire de plein droit dans les Etats membres et sera publiée au journal officiel de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale, en anglais, espagnol, français et portugais.

Fait à ..... le .....

**Le Président en exercice**

**Bernard TCHIBAMBELELA**

# **ANNEXE IV**

## **Tableau de programmation des travaux**

**Tableau de programmation des activités du Sous-Comité Scientifique de la COREP**

Attributions (Convention)	Thématiques	Activités/Projets	Actions
Formuler des recommandations sur les politiques et procédures qui régissent la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion des données sur les pêches et l'aquaculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Etat des connaissances</li> <li>-Echanges d'information</li> <li>-Recherche halieutique</li> <li>-Politique/Législation des pêches</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mise en place d'une banque des données (observatoire des pêches)</li> <li>- mise en place d'un réseau d'information et de moyens de communication</li> <li>- renforcement des capacités</li> <li>- harmonisation des législations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- créer un site Web</li> <li>- créer un périodique</li> </ul>
Faciliter l'échange entre scientifiques et l'examen critique des informations concernant la recherche halieutique et le fonctionnement des pêcheries et de l'aquaculture dans les domaines d'intérêt de la COREP	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Recherche halieutique</li> <li>-Echanges d'information</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Diffusion des résultats innovants publiés par des chercheurs de la sous-région</li> <li>-Publication d'un annuaire des chercheurs et scientifiques de la sous-région par discipline et spécialisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- assurer la publication régulière du périodique -</li> <li>-mettre à jour le site Web</li> </ul>
Elaborer et coordonner des programmes de recherche coopérative auxquels sont associés des membres de la COREP, à l'appui de l'aménagement des pêcheries et l'aquaculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Recherche scientifique</li> <li>-Plan d'aménagement</li> <li>-Suivi - Contrôle - Surveillance des pêches</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Diffusion des programmes de recherche des différents centres de recherches de la sous-région</li> <li>-Elaboration d'un plan d'aménagement régional des pêcheries (petits pélagiques et demersaux)</li> <li>-Appui des Etats dans la mise en œuvre des plans d'aménagement</li> <li>- Elaboration de programmes de recherches sur les stocks transfrontaliers</li> <li>-Renforcement des capacités des observateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-faire un état de lieu</li> <li>-mettre en place un comité régional de suivi</li> <li>- élaborer les Tdr</li> <li>- recruter un consultant</li> </ul>
Evaluer l'état des stocks se trouvant dans la région de la COREP ainsi que les effets probables d'un nouvel effort de pêche et de	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Evaluation des stocks</li> <li>-Suivi- contrôle et surveillance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation dans les campagnes d'évaluation des stocks : recherche de fonds et accompagnement des bateaux de</li> </ul>	

différents modes et intensités de pêche, et faire rapport au Conseil technique à ce sujet		recherche -Elaboration d'un cadre règlementaire aux mesures SCS et VMS - Elaboration d'un registre des navires de pêche de la sous-région - Mise en place d'une stratégie pour l'acquisition d'un navire de recherche	
Formuler, le cas échéant, des recommandations sur la conservation, l'aménagement des pêcheries et la recherche en indiquant notamment celles approuvées par consensus ainsi que les opinions majoritaires et minoritaires et faire rapport au Comité technique, si nécessaire	-Evaluation des stocks -Plans d'aménagement -SCS		
Autres thématiques d'importance pour le Sous Comité Scientifique	Commercialisation des produits, activités post-captures (transformation et conservation)  Appui au secteur privé  Développement de la pêche	- Mise aux normes sanitaires de produits et des installations de la pêche et d'aquaculture - Traçabilité (identification et circuit de distribution) des produits de la pêche - Evaluation de l'offre et de la demande des produits halieutiques - identification des obstacles et des opportunités au commerce intra et extra régional  - Amélioration du cadre des affaires (chartes des investissements attractif) - Promotion du partenariat secteur public/secteur privé - Mise en place d'un mécanisme de financement lié au secteur	- élaborer les Tdr - recruter un consultant          - élaborer les Tdr - recruter un consultant

	continentale et de l'aquaculture	<p>Elaboration d'un mécanisme de gestion durable et de développement de l'aquaculture</p> <p>Elaboration d'un mécanisme de gestion durable et de développement de la pêche continentale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- élaborer les Tdr</li> <li>- recruter un consultant</li> </ul>
--	----------------------------------	---	--

## **ANNEXE V**

### **Allocutions de la cérémonie d'ouverture**



Commission Régionale des Pêches  
du Golfe de Guinée.

Regional Commission  
of Fisheries of Gulf of Guinea.

**COREP**

Comision Regional de  
Pesca del Golfo de Guinea.

Comissão Regional das pescas  
do Golfo da Guine.

***ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE***

*« Institution spécialisée de la CEEAC »*

**REUNION INAUGURALE DU SOUS-COMITE  
SCIENTIFIQUE**

**=LIBREVILLE (GABON), 10-11 OCTOBRE 2012=**

**ALLOCUTION DU SECRETAIRE EXECUTIF**

- **Monsieur le Représentant de Madame le Ministre Délégué, auprès du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et du Développement Rural ;**
- **Monsieur le Représentant de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale ;**
- **Monsieur le Représentant du Coordonnateur du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale ;**
- **Monsieur le Président du Comité Technique de la COREP ;**
- **Mesdames et Messieurs, Membres du Sous-Comité Scientifique de la COREP ;**
- **Distingués Invités ;**
- **Mesdames et Messieurs.**

C'est un réel plaisir, pour moi, de m'adresser à vous tous et, plus particulièrement, aux Membres du Sous-Comité Scientifique pour leur souhaiter la bienvenue ici à Libreville, capitale de la République Gabonaise, siège de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée, COREP en sigle.

- **Mesdames et Messieurs.**

Depuis la mise en place de la Commission le 21 juin 1984, c'est en 2004, soit après vingt (20) ans d'existence, que le Conseil des Ministres de la COREP a fait le constat du dysfonctionnement ainsi que des insuffisances techniques et scientifiques de l'organisation tel qu'il était apparu inévitable de refaire la lecture de la Convention en vue d'y apporter des innovations et de procéder à certains réaménagements.

Aussi, a-t-il été convenu en définitive que, dorénavant, la réalisation des missions dévolues à la Commission soit assurée par les organes suivants : le Conseil des Ministres, le Comité Technique, le Secrétariat Exécutif et le Sous-Comité Scientifique.

La journée d'aujourd'hui sera, à jamais, marquée dans les annales de la COREP, au motif que c'est pour la première fois que les scientifiques et chercheurs, provenant des sept (7) Etats Membres de la COREP, vont constituer l'un des organes moteurs de notre Institution.

- **Mesdames et Messieurs, Membres du Sous-Comité Scientifique ;**

En vous accueillant ce jour, en tant qu'organe à part entière de la Commission, le souci primordial qui nous anime est d'abord de partager avec vous les réalités de notre organisation. En d'autres termes, il s'agit de vous décrire les contours de notre Institution, des origines à nos jours.

C'est dans cette optique que les questions inscrites à l'ordre du jour de votre réunion sont axées essentiellement sur l'historique et l'état des lieux de la COREP ainsi que sur les principales activités en cours d'exécution.

Cependant, cet ordre du jour met un accent particulier sur le projet des « *Termes de Référence du Sous-Comité Scientifique* », une occasion qui vous est offerte pour statuer sur le rôle qui vous sera dévolu dorénavant au sein de la Commission.

A ce stade-ci, il apparaît essentiel de vous dire qu'en examinant avec plus de sérénité lesdits Termes de Référence, vous êtes tenu d'avoir toujours présent à l'esprit qu'en outre le Sous-Comité Scientifique de la COREP est chargé de :

- Formuler des recommandations sur les politiques et procédures ;
- Faciliter l'échange entre scientifiques et l'examen critique des informations ;
- Elaborer et coordonner des programmes de recherche coopérative ;
- Evaluer l'état des stocks se trouvant dans la région de la COREP ;
- Formuler, le cas échéant, des recommandations sur la conservation, l'aménagement des pêcheries et la recherche ;
- Examiner toute question soumise par le Comité Technique ;
- Réaliser d'autres activités techniques intéressant le Comité Technique.

- **Mesdames et Messieurs, Membres du Sous-Comité Scientifique ;**

Devant la menace de l'épuisement, plus que probable, des ressources halieutiques dans les zones de pêche traditionnelles et, plus particulièrement, des espèces les plus convoitées pour l'approvisionnement du marché local ou pour l'exportation, les membres du Sous-Comité Scientifique doivent rechercher les voies et moyens devant concourir non seulement à la

satisfaction des besoins alimentaires d'une population de plus en plus croissante, mais aussi à la préservation de nos ressources halieutiques, c'est-à-dire mettre les ressources halieutiques de la sous-région à l'abri des incertitudes et des conditions difficilement maîtrisables.

Par conséquent, il est plus que temps pour nos pays d'adopter des politiques et de prendre des mesures appropriées qui tiennent compte du caractère renouvelable des ressources halieutiques ainsi que de la nécessité de créer des conditions favorables à la promotion d'une gestion durable et responsable des pêches.

- **Monsieur le Représentant de Madame le Ministre Délégué, auprès du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et du Développement Rural ;**
- **Monsieur le Représentant de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale ;**
- **Monsieur le Représentant du Coordonnateur du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale ;**
- **Distingués Invités ;**
- **Mesdames et Messieurs.**

Aujourd'hui, il ne fait l'ombre d'aucun doute sur le rôle multiple que joue le secteur des pêches dans l'Economie des Etats parties de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée, notamment par :

- sa contribution à la sécurité alimentaire ;
- sa participation à la lutte contre la pauvreté ;
- le fait que le poisson est la principale source de protéines d'origine animale ;
- son apport en devises étrangères ;
- les possibilités liées à la création de richesses et d'emplois durables.

Au regard de ce qui précède, l'Afrique Centrale ne devrait pas continuer à se complaire dans sa situation actuelle d'insuffisances, de faiblesse et, pire encore, d'inexistence de structures en matière de recherche halieutique. A

cela, s'ajoute l'absence totale des systèmes d'échange et de partage de données et informations sur la pêche et l'aquaculture.

A ce propos, Mesdames et Messieurs, Membres du Sous-Comité Scientifique, vous êtes donc interpellés à jouer pleinement votre rôle aux côtés des institutions nationales, continentales et internationales en charge du secteur des pêches et de l'aquaculture afin de solutionner au mieux les manquements dûment constatés dans la sous-région.

Vous êtes aussi appelés à formuler, chaque fois de besoin, des propositions concrètes à l'endroit du Comité Technique et du Conseil des Ministres pour que soit assurée, au mieux, la gestion durable du secteur et, partant, des ressources halieutiques dans nos Zones Economiques Exclusives (ZEE).

Pour terminer, permettez-moi, au nom du Secrétariat Exécutif de la COREP, de vous renouveler, une fois de plus, notre gratitude et de vous tenir informés de ce que tout est enfin bien accompli pour que la moisson de cette réunion inaugurale soit fructueuse au grand bonheur des pays de la zone COREP, en particulier, et de toute l'Afrique Centrale, en général.

- **Soutien aux Autorités de la République Gabonaise, le pays de siège ;**
- **Vive la COREP et ses sept (7) Etats Membres.**

**Je vous remercie de votre aimable attention.**



Commission Régionale des Pêches  
du Golfe de Guinée.

Regional Commission  
of Fisheries of Gulf of Guinea.

Comision Regional de  
Pesca del Golfo de Guinea.

Comissão Regional das pescas  
do Golfo da Guine.

**ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE**

*« Institution spécialisée de la CEEAC »*

# PREMIERE REUNION DU SOUS-COMITE SCIENTIFIQUE DE LA COREP

**ALLOCUTION DU REPRESENTANT DU PRESIDENT DU COMITE  
TECHNIQUE**

( Dr Guy Anicet RERAMBYATH)

**Monsieur le Directeur de Cabinet, Représentant Madame le Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et du Développement Rural,**

**Monsieur le Représentant de la CEEAC,**

**Madame la Représentante du Coordonnateur du Bureau Sous-Régional de la FAO,**

**Mesdames et Messieurs les Experts ;**

**Chers invités,**

**Mesdames et messieurs,**

Il me plaît de saisir l'opportunité qui m'est offerte pour vous exprimer, au nom du Président du Comité Technique, empêché, et au mien propre, nos sincères remerciements pour avoir bien voulu prendre part à cette 1<sup>ère</sup> rencontre des membres du sous-comité scientifique de la Commission Sous Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP).

Je voudrais à cet effet, vous souhaiter à tous et à toutes, la bienvenue en terre gabonaise et également manifester ma très grande satisfaction pour l'honneur fait à mon pays le Gabon, d'abriter une fois de plus cet important atelier.

**Mesdames et Messieurs les Experts,**

**Chers participants,**

Comme vous le savez, depuis quelques années, notre Commission Sous Régionale des Pêches est en pleine mutation. Cette restructuration a permis de réviser le cadre juridique qui la crée et de mettre en place un ensemble d'organes techniques fonctionnels qui visent à renforcer son

efficacité afin de mieux répondre aux préoccupations de nos Etats.

Le Sous-Comité scientifique qui est par excellence l'organe consultatif du Comité Technique et du Secrétariat Exécutif a pour mission de statuer sur les questions scientifiques et techniques.

L'approche pluridisciplinaire qui y est promu dans cet organe va désormais aider à répondre avec objectivité et pertinence aux préoccupations soulevées par nos hautes Autorités qui ne cessent de ménager aucun effort en vue de renforcer la compétitivité du secteur des pêches aux fins d'une contribution plus significative aux économies nationales et à la sécurité alimentaire.

**Mesdames et Messieurs les Experts,  
Chers participants**

Il importe de rappeler ici que l'attention accordée par nos plus hautes Autorités aux questions environnementales devrait grâce à ce type d'organe, créer une dynamique positive et permettre d'éviter des atteintes irréversibles au patrimoine halieutique de nos différents pays d'une part, et d'inciter à une utilisation plus rationnelle de la ressource, d'autre part.

Cette approche de précaution contribuera de façon durable, à la création de richesse et d'emplois, et partant une contribution appréciable du secteur des pêches aux économies nationales comme souhaitée par nos gouvernements.

**Mesdames et Messieurs les Experts,  
Chers participants,**

En effet, il convient d'indiquer que cette première rencontre statutaire s'inscrit dans le cadre du plan de travail 2012 de notre Commission qui a pris l'engagement de rendre fonctionnel, l'ensemble de ses organes constitutifs.

C'est dire que ces assises de 25 doivent permettre, entre autres, de partager des informations, de créer des synergies et de formuler des suggestions sur les attentes de cet important organe.

**Chers participants,**

Je ne saurai terminer mon propos sans pour autant exprimer ma gratitude à tous les partenaires qui nous apportent leur appui constant en vue d'assurer une exploitation responsable et durable des ressources halieutiques dans nos différentes Zones Economiques Exclusives.

Avant de vous souhaiter pleins succès dans vos délibérations, je voudrais vous inviter, en marges de vos travaux, à sortir pour profiter de la cuisine du pays et de l'hospitalité gabonaise.

**Je vous remercie de votre aimable attention.**

**DISCOURS D'OUVERTURE  
DE LA PREMIERE REUNION  
DU SOUS-COMITE SCIENTIFIQUE  
DE LA COREP**

**LIBREVILLE (GABON), 10 OCTOBRE 2012.**

**Monsieur le Représentant de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale ;**

**Madame le Représentant du Coordonnateur du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale ;**

**Monsieur le Président du Comité Technique de la COREP ;**

**Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée ;**

**Mesdames et Messieurs, Membres du Sous-Comité Scientifique ;**

**Distingués Invités ;**

**Mesdames et Messieurs ;**

L'honneur m'échoit ce jour de prendre la parole, au nom du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et du Développement Rural, pour vous souhaiter la bienvenue parmi nous à Libreville, capitale de la République Gabonaise.

**Distingués Invités ;**

**Mesdames et Messieurs ;**

Je commencerai mon propos pour rappeler à notre mémoire que, suite à une longue léthargie que connaissait notre organisation depuis sa création en juin 1981, le Conseil des Ministres avait estimé en avril 2004 qu'il était impératif de procéder à sa dynamisation dont le processus consistait, entre autres, à la révision de la Convention et à l'élaboration d'un Plan d'Action Stratégique.

Nous pouvons nous réjouir aujourd'hui des avancées significatives enregistrées, d'autant plus que le Plan d'Action Stratégique a été mis en place en juillet 2008. Cet outil d'orientation et de planification de nos activités a permis déjà le positionnement de certains partenaires au développement et bailleurs de fonds dans la mise en œuvre des programmes et projets jugés prioritaires.

C'est ici l'occasion d'adresser nos très sincères remerciements, au nom de tous mes Collègues Membres du Conseil des Ministres, à l'Organisation des Nations

Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture pour nous avoir accompagné tout au long de ce processus de dynamisation, à la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale pour son parrainage très déterminant dans nos laborieuses négociations avec les partenaires, à l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD pour son programme d'appui à la gouvernance des pêches dans la région de la COREP, à l'Union Européenne pour les multiples projets exécutés au profit des pays membres de la COREP dans le cadre du Programme ACP FISH II.

Nous ne pouvons que profiter de cette tribune pour solliciter la bienveillance de tous les partenaires afin qu'ils accordent un intérêt tout particulier aux requêtes qui leur sont soumises afin de couvrir toutes les sept (7) composantes de notre Plan d'Action Stratégique.

S'agissant maintenant de la révision de la Convention, la Convention révisée a été signée au cours de la Session Extraordinaire du Conseil des Ministres tenue à Pointe-Noire en République du Congo le 8 mai 2009 et est entrée définitivement en vigueur le 15 décembre 2010 après sa signature par cinq (5) Etats Membres, à savoir : la République du Cameroun, la République du Congo, la République Démocratique du Congo, la République Gabonaise et la République Démocratique de Sao Tomé e Principe.

Parmi les innovations apportées par cette révision, nous citerons, pour la circonstance, la mise en place de quatre (4) organes suivants : le Conseil des Ministres, le Comité Technique, le Secrétariat Exécutif et le Sous-Comité Scientifique.

### **Mesdames et Messieurs, Membres du Sous-Comité Scientifique ;**

A l'exception du Secrétariat Exécutif qui est un organe permanent, les trois autres organes ne sont opérationnels qu'à travers les réunions statutaires dont l'organisation est définie par la Convention.

Jusqu'à ce jour, le Sous-Comité Scientifique s'avère le seul organe non permanent non encore mis en route. Cette situation paradoxale peut paraître, pour certains, comme un signe d'une moindre importance accordée à votre organe. Je peux vous rassurer qu'il n'en est pas ainsi. Cette situation s'explique

plutôt par la complexité de la procédure de désignation de ses membres. En effet, la plupart d'entre vous ne proviennent pas nécessairement des administrations des pêches ou de l'aquaculture, compte tenu de la spécificité des missions assignées au Sous-Comité Scientifique.

La présente réunion ne constitue qu'une réunion inaugurale au cours de laquelle vous serez appelés à vous imprégner des réalités de la Commission, à prendre connaissance des activités menées par l'organisation, à asseoir les bases juridiques et les normes de fonctionnement de votre organe et, pourquoi pas, à nouer entre vous des relations d'amitié et de fraternité pour les jours à venir.

Par contre, les prochaines réunions vous mettront, inévitablement, devant vos responsabilités qui ne sont pas moindres, loin de là. La réalisation des objectifs définis dans la Convention, notamment la prise de décisions en matière de préservation et de protection des écosystèmes aquatiques, de développement responsable des pêches et de l'aquaculture doit s'appuyer sur des données scientifiques solides faisant appel à l'expertise dans de domaines très variés tels que la biologie, l'écologie, la technologie, les sciences environnementales, l'économie, les sciences sociales, l'aquaculture et j'en pense.

En fait, le Sous-Comité Scientifique constitue le cadre institutionnel approprié pour soutenir scientifiquement et techniquement la Commission dans les actions visant l'évaluation de l'état des pêcheries et des écosystèmes, l'utilisation optimale des ressources halieutiques et la promotion de l'aquaculture, comme nous le recommande le Code de Conduite pour une Pêche Responsable adopté le 31 octobre 1995 par la Conférence de la FAO.

**Monsieur le Représentant de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale ;**

**Monsieur le Représentant du Coordonnateur du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale ;**

**Monsieur le Président du Comité Technique de la COREP ;**

**Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée ;**

**Mesdames et Messieurs ;**

En tant qu'une organisation sous-régionale des pêches, la Commission a le devoir, devant la Communauté Internationale, de veiller à la mise en œuvre effective par ses Etats Membres, non seulement du Code de Conduite pour une Pêche Responsable, mais aussi de tous les autres instruments juridiques internationaux ayant trait à la conservation, à l'aménagement et à la mise en valeur des pêcheries.

C'est pourquoi grande est ma joie de vous présenter le nouveau-né de la Commission, c'est-à-dire le Sous-Comité Scientifique, matérialisé ici par la présence de ses Membres auxquels j'exhorte un engagement sans failles dans l'accomplissement de leurs missions, tout en leur affirmant notre ferme détermination de soutien et d'accompagnement durant les présents et futurs travaux.

**Sur ce, je déclare ouverts les travaux de la Première Réunion du Sous-Comité Scientifique de la COREP.**

**Je vous remercie.**

## **ANNEXE VI**

**Discours de clôture des travaux de la réunion**

**DISCOURS DE CLOTURE  
DE LA PREMIERE REUNION  
DU SOUS-COMITE SCIENTIFIQUE  
DE LA COREP**

**LIBREVILLE (GABON), 11 OCTOBRE 2012.**

**Monsieur le Représentant de la Communauté Economique des Etats de l’Afrique Centrale ;**

**Madame la Représentante du Coordonnateur du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l’Afrique Centrale ;**

**Monsieur le Représentant du Président du Comité Technique de la COREP ;**

**Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée ;**

**Monsieur le Président du Sous-Comité Scientifique ;**

**Mesdames et Messieurs, Membres du Sous-Comité Scientifique ;**

**Distingués Invités ;**

**Mesdames et Messieurs ;**

Au moment où la réunion inaugurale du Sous-Comité Scientifique de la COREP tire à sa fin, je tiens d’abord à vous exprimer, au nom de Madame le Ministre Délégué auprès du Ministre de l’Agriculture, de l’Elevage, de la Pêche et du Développement Rural, sincèrement et du fond de mon cœur, mes sentiments de grande satisfaction dus aux échos très encourageants qui nous sont parvenus sur le déroulement de vos travaux.

Les différentes présentations vous ont permis de vous imprégner des réalités de notre Institution, depuis sa création jusqu’à nos jours, de vous faire une idée précise sur la nature des programmes et projets de mise en œuvre du Plan d’Action Stratégique, de mesurer l’ampleur des ambitions et des objectifs que se sont fixés nos Etats en créant la COREP.

En effet, vos débats sur les thématiques des programmes et projets en cours d’exécution ainsi que sur le rôle que vous êtes appelés à jouer au sein de la Commission témoignent, à suffisance, de votre engagement ferme à participer activement à la réalisation des objectifs fixés par la Convention. Le rapport de vos travaux en fait foi.

**Mesdames et Messieurs, Membres du Sous-Comité Scientifique ;**

A ce propos, je suis heureux de constater que vous avez bien compris que les dispositions de l’article 11 de la Convention laissent très peu d’ambiguïté sur la volonté exprimée par nos Etats, en énonçant que « **le Sous-Comité scientifique émet des avis au Comité technique et au Secrétariat Exécutif sur les questions scientifiques et techniques** ».

Au regard de cet énoncé, il apparaît clairement que l’intérêt manifeste consiste à instituer au sein de la Commission un prototype d’*organe-conseil* devant statuer sur les questions

techniques et scientifiques et dont le mandat se doit d'être explicité et bien détaillé, à la lumière des besoins ressentis depuis plusieurs années.

En tant que techniciens expérimentés et scientifiques intègres, vous êtes animés par le souci de produire un travail de haute facture car vous avez opté pour un examen plus approfondi du projet de texte qui régira votre organe, avant de le soumettre aux instances de décision. Nous ne pouvons que vous encourager dans cette voie. Par ailleurs, vous venez de nous surprendre en vous fixant, d'ores et déjà, une feuille de route au cours de cette première rencontre qui se voulait essentiellement protocolaire.

**Monsieur le Représentant de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale ;**

**Madame la Représentante du Coordonnateur du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale ;**

**Monsieur le Représentant du Président du Comité Technique de la COREP ;**

**Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée ;**

**Monsieur le Président du Sous-Comité Scientifique ;**

**Mesdames et Messieurs, Membres du Sous-Comité Scientifique ;**

**Distingués Invités ;**

**Mesdames et Messieurs ;**

Je ne peux terminer mon propos sans adresser mes félicitations au Secrétariat Exécutif pour ses efforts, toujours renouvelés, dans l'organisation des réunions de la Commission. La République Gabonaise se sent honorée, encore une fois, d'avoir été choisie pour abriter cette réunion inaugurale du Sous-Comité Scientifique.

Nous devons des sentiments de gratitude aux partenaires qui sont toujours à nos côtés, pour le réconfort qu'ils nous apportent chaque fois de besoin. Nous pensons tout particulièrement à la CEEAC, à la FAO, à l'Agence du NEPAD, à l'Agence Japonaise de Coopération Internationale, la JICA, et à l'Union Européenne, à travers le Programme ACP FISH II.

Aux Membres du Sous-Comité Scientifique, nous disons avoir la conviction que leur organe fera certainement la fierté de notre Institution au vu de la qualité de leurs premières prestations et de l'esprit de fraternité qui a prévalu tout au long de leurs travaux. Cela

devrait rassurer le Comité Technique et le Secrétariat Exécutif pour des raisons que nous comprenons tous.

A tous ceux qui sont venus des pays amis, nous les invitons à profiter de leur séjour pour palper du doigt les efforts consentis par les hautes autorités, dans le cadre de la politique volontariste de faire du Gabon un pays émergeant. Aussi, nous leur souhaitons un bon retour au sein de leurs familles respectives.

**Enfin, je déclare clos les travaux de la Première Réunion du Sous-Comité Scientifique de la COREP.**

**Je vous remercie.**

# **ANNEXE VII**

## **Liste des participants**

N°	Noms et Prénoms	Fonction / Pays	Contact (Tél, Email)
1	Emmanuel SABUNI KASEREKA	Administrateur à la COREP	Tél : (00241) 05 86 26 12 / 07 38 34 01 Email : <a href="mailto:issaske@yahoo.fr">issaske@yahoo.fr</a>
2	Noël AKOMA POATHY	Consultant Juriste	Tél : 07 77 47 33 Email : <a href="mailto:thierryno2@yahoo.fr">thierryno2@yahoo.fr</a>
3	Marie AYITO	Directrice Générale des Ecosystème Aquatiques/ GABON	Tél : 07 39 94 24
4	Pierre BANDTABA	Directeur du Centre de Recherche Hydro-biologique de MOSSAKA	Tél : (00242) 05 551 87 50 / 06 962 57 72 Email : <a href="mailto:batpir@yahoo.fr">batpir@yahoo.fr</a>
5	P <sup>r</sup> Fidèle MIALOUNDAMA	Professeur-Directeur Formation Doctorale	Tél : (00242) 06 666 4225 Email : <a href="mailto:mialoundama@yahoo.fr">mialoundama@yahoo.fr</a>
6	D <sup>r</sup> Samuel BOUBA	Sous-Directeur des Technologies des Pêches et des Industries Halieutiques	Tél : (00237) 99 85 57 61 E-mail : <a href="mailto:boubasamuel2002@yahoo.fr">boubasamuel2002@yahoo.fr</a>
7	Jean-Marín FOTSO	Sous-Directeur à la Direction Scientifique IRAD	Tél : (00237) 77 89 14 51 / 94 99 66 20 Email : <a href="mailto:jeanmarinfotso@yahoo.fr">jeanmarinfotso@yahoo.fr</a>
8	DOUMAMBILA BANTSANTSA Jean De Dieu	Directeur Pêche Artisanale	Tél : (00241) 07 00 59 37 Email : <a href="mailto:doumambila_bantsantsa@yahoo.fr">doumambila_bantsantsa@yahoo.fr</a>
9	MENGUE M'ADZABA Pulchérie	Agent Pêche Industrielle	Tél : (00241) 04 41 16 43 Email : <a href="mailto:pulednam@yahoo.fr">pulednam@yahoo.fr</a>
10	Silvi Edith NSIANGANGO	INIP	Tél : Email : <a href="mailto:sylpriscilla@hotmail.com">sylpriscilla@hotmail.com</a>
11	ONDO MEÑE Andrés	Ingénieur en Technique des Pêches / GUINEE EQUATORIALE	Tél : (00240) 222 25 21 03 E-mail :
12	MBA OKUE Leoncio	Ingénieur en Technique des Pêches / GUINEE EQUATORIALE	Tél : (00240) 222 51 30 93 Email : <a href="mailto:leonciombaokueabogo@yahoo.es">leonciombaokueabogo@yahoo.es</a>
13	P <sup>r</sup> TAKOY Lomema	Professeur à la Faculté des Sciences Département de Biologie / RDC	Tél : (00243) 999 916 739 E-mail : <a href="mailto:takoyll@yahoo.fr">takoyll@yahoo.fr</a>
14	Afonso Gaspar Da GRACA	Biologiste, Direction technique de Pêche Artisanale / SAO TOME E PRINCIPE	Tél : (00239) 99 22 659 E-mail : <a href="mailto:gaspargracal@hotmail.com">gaspargracal@hotmail.com</a>
15	José Dias de SOUSA LOPES	Biologiste, Surveillance et Suivi des Pêches / SAO TOME E PRINCIPE	Tél : (00239) 91 28 37 E-mail : <a href="mailto:lopesjose61@hotmail.com">lopesjose61@hotmail.com</a>

<b>N°</b>	<b>Noms et Prénoms</b>	<b>Fonction / Pays</b>	<b>Contact (Tél, Email)</b>
16	Henri DITSOUGOU DI MBONGOU	Directeur de Cabinet, Représentant MINISTRE / GABON	Tél : (00241) 01 77 29 64 / 05 14 07 76 Email : <a href="mailto:hditsougou@hotmail.fr">hditsougou@hotmail.fr</a>
17	Guy Anicet RERAMBYATH	Directeur Général des Pêches et de l'Aquaculture / GABON	Tél : Email : <a href="mailto:g.anicet_rerambyath@yahoo.fr">g.anicet_rerambyath@yahoo.fr</a>
18	Georges MBA-ASSEKO	Expert Pêche, Représentant CEEAC	Tél : Email : <a href="mailto:gmbasseko@yahoo.com">gmbasseko@yahoo.com</a>
19	Huguette BILOHO ESSONO	Assistante du Représentant de la FAO, Représentant FAO	Tél : Email : <a href="mailto:Huguette.BilohoEssono@fao.org">Huguette.BilohoEssono@fao.org</a>
20	Emile ESSEMA	Secrétaire Exécutif COREP	Tél : (00241) 07 06 23 64 Email : <a href="mailto:essemil@yahoo.fr">essemil@yahoo.fr</a>
21	Oumarou NJIFONJOU	Coordonnateur Régional Programme ACPFISH II	Tél : (00241) 04 19 96 89 Email : <a href="mailto:o.njifonjou@acpfish2-eu.org">o.njifonjou@acpfish2-eu.org</a>
22	Guylène NKOANE NDOUTOUME	Coordinatrice du Programme PAF/NEPAD d'appui à la COREP	Tél : (00241) 06 61 31 39 Email : <a href="mailto:ndoutoume2@yahoo.fr">ndoutoume2@yahoo.fr</a>
23	David MINANGA	Chargé d'Etudes DGEA/ GABON	Tél : (00241) 07 19 96 83 Email : <a href="mailto:dminanga@yahoo.fr">dminanga@yahoo.fr</a>
24	Solange MOUNGONGA	Secrétaire Comptable / COREP	Tél : Email : <a href="mailto:solangelydiem@yahoo.fr">solangelydiem@yahoo.fr</a>
25	Cécilia YAYA NGANA	Assistante ACPFISH II	Tél : (00241) 06 11 82 25 Email : <a href="mailto:Rfu.gabon@acpfish2-eu.org">Rfu.gabon@acpfish2-eu.org</a>
26	Bernadeth AYITO NZE	Assistante COREP	Tél : (00241) 07 90 28 02 Email : <a href="mailto:bernadethpath01@yahoo.fr">bernadethpath01@yahoo.fr</a>